



Saint-Joseph
REIMS

En tout, Aimer et Servir

Dossier d'adhésion au Projet des Équipes du Lycée Saint-Joseph de Reims

A rendre paraphé et signé par l'élève et ses parents après une lecture attentive en vue d'une inscription ou réinscription en classe de Seconde, Première ou Terminale.

I - Présentation du Projet des Équipes du Lycée Saint-Joseph de Reims.

- 1 - Histoire & ambitions du Projet des Équipes
- 2 - Le Projet des Équipes au quotidien
- 3 - Co-éducation (rôle des parents et communication).
- 4 - Liste des équipes et choix de son équipe (nouveaux inscrits)

II - Section 1 : à destination de tous les équipiers

- 1 - Le rôle de l'équipier
- 2 - Autorisations parentales annuelles

III - Section 2 : à destination de l'élève nommé Chef d'équipe

- 1 - Fiche de poste
- 2 - Obligation des Chefs d'équipe
- 3 - Lettre de mission
- 4 - Note d'engagement et de soutien des parents des Chefs d'équipe
- 5 - Lettre d'engagement internat de ville
- 6 - Lettre de nomination
- 7 - Session de formation des Chefs d'équipe

IV - Section 3 : à destination de l'élève nommé Sage de la Division.

- 1 - Fiche de poste
- 2 - Obligations des Sages de la Division
- 3 - Lettre de mission
- 4 - Note d'engagement et de soutien des parents des Sages de la Division
- 5 - Lettre de nomination
- 6 - Session de formation des Sages de la Division

En fin de document : Page d'accords avec signatures.

L'ensemble des documents est consultable sur le site du lycée.





Saint-Joseph
REIMS

En tout, Aimer et Servir

I - Présentation du Projet des Équipes du Lycée Saint-Joseph de Reims

1 - Histoire et ambitions du Projet des Équipes

UN PROJET ÉDUCATIF UNIQUE EN FRANCE

En 1942, à Saint-Joseph de Reims, en pleine tourmente, des éducateurs et des élèves ont risqué une expérience : inventer une nouvelle éducation afin que chacun donne le meilleur de lui-même au service des autres, au nom de l'Évangile. Le projet a réussi. Aux quatre coins du monde, l'engagement des anciens élèves des Équipes atteste que cette aventure doit continuer. Notre monde requiert des hommes et des femmes compétents et fidèles dont le souci de justice et de solidarité l'emporte toujours sur les intérêts propres, dont le respect absolu de tout homme passe avant la position sociale, dont la carrière est soumise aux exigences de la vérité.

ÉDUCATION PARTAGÉE ENTRE ÉLÈVES ET ÉDUCATEURS

Responsabilité personnelle (autonomie) et responsabilité collective (autodiscipline) sont prises en charge par tous les élèves de Seconde, Première et Terminale répartis dans les Équipes, désignées chacune par une « activité » spécifique, sous la conduite d'un Chef d'équipe et de ses adjoints qui ne font pas à la place des autres mais sont les garants de l'expérience commune dont il ont à répondre devant tous. L'équipe éducative respecte, accompagne et évalue cette mission.

SUCCÈS DANS LES QUATRE DIMENSIONS DE LA VIE QUOTIDIENNE DU LYCÉEN

1. La réussite scolaire (soigner son intelligence et acquérir des compétences).
2. La maturité relationnelle (développer sa personnalité et reconnaître celle des autres).
3. La complicité et l'amitié dans la réalisation d'un projet commun (« l'activité »).
4. Le souci de la vie spirituelle (le sens de sa vie personnelle et de ses engagements pour les autres au regard de l'Évangile).

CONTRAT CLAIR ET EXIGEANT PASSÉ ENTRE TOUS LES ACTEURS

Élèves, éducateurs, enseignants, moniteurs, familles : le cœur du contrat est le respect absolu des personnes et des biens. Il ne souffre aucune exception. Sa transgression justifie la sanction.

Le contrat doit permettre à chacun de réussir. La réussite est vérifiée par des résultats scolaires, des attitudes relationnelles, des exigences morales, des solidarités collectives et une authenticité spirituelle. Cette obligation de résultats est valable pour tous les acteurs. Elle est régulièrement évaluée.





Saint-Joseph
REIMS

En tout, Aimer et Servir

FIDÉLITÉ AU CONTRAT : PASSION ET AMBITIONS

Passion de l'accueil et de l'attention aux plus jeunes des équipiers.

Passion de la solidarité entre des jeunes qui estiment plus urgent d'aider leurs équipiers en difficulté scolaire, affective et morale que de se replier sur leurs intérêts propres.

Passion de la responsabilité, notamment pour les « Chefs d'équipes » et leurs adjoints : apprendre que l'autorité est un service fidèle qui refuse la fuite, qui exècre la tromperie, qui repousse la facilité, qui encourage l'initiative de chacun.

Passion de la « belle œuvre » à réaliser ensemble dans l'activité qui identifie chaque équipe et dont le « Gala des Équipes » doit être chaque année l'écrin.

Les Équipes traduisent les valeurs de l'Évangile en vue de transformer la société. Les équipiers se préparent, intellectuellement, relationnellement et spirituellement à être des acteurs engagés. Leurs parents soutiennent cet engagement. Ils y participent en évaluant avec leurs enfants les exigences proposées par les Équipes. Chaque élève quittant le lycée voudra imprimer dans sa vie personnelle, professionnelle, familiale ou autre la marque de trois convictions dont il aura fait l'expérience dans les Équipes :

La réussite n'est rien sans la solidarité : les Équipes ne séparent pas la réussite scolaire de la réussite humaine. La compétence rend capable d'aider d'autres à réussir à leur tour.

La liberté n'est rien sans le respect : les Équipes forment des hommes et des femmes qui tiennent debout et tiennent parole, qui se tiennent ensemble dans la vérité et travaillent pour la vérité.

L'amitié n'est rien sans la fidélité : les Équipes encouragent l'amitié. L'amitié aiguisé la solidarité et sert le respect. Elle ouvre à la fidélité tout au long d'une vie. Une fidélité qui se vérifie dans le partage des épreuves et des joies auxquelles chacun sera confronté dans sa vie, et parfois dès le lycée.

« *Qui veut sauver sa vie la perdra. Qui perd sa vie à cause de moi et de l'Évangile la gagnera* ». De cette invitation de l'Évangile, chaque acteur des Équipes peut faire sa devise, au point où il en est de sa foi et de sa vie. Les Équipes croient que chaque homme « sauve » sa vie en préférant l'autre à lui-même. Les Équipes croient que préférer l'autre à soi-même exige vérité et liberté avec soi-même, dans le respect de la devise de Saint Ignace de Loyola, Fondateur de la Compagnie de Jésus : « En toute chose, aimer et servir ».





Saint-Joseph
REIMS

En tout, Aimer et Servir

I - Présentation du Projet des Équipes du Lycée Saint-Joseph de Reims

2 - Le Projet des Équipes au quotidien

LE TEMPS D'ACTIVITÉ : UN TEMPS PRIVILÉGIÉ

Chaque équipe se retrouve de 15h40 à 17h30 les lundis ou les mardis pour une « activité » encadrée par son moniteur. Sur l'année scolaire, chaque équipe bénéficiera ainsi de plus d'une vingtaine de temps d'activités permettant aux élèves d'avancer collectivement sur leurs réalisations et projets divers.

Les retards seront comptabilisés et sanctionnés au même titre qu'un retard en cours, sauf présentation d'un justificatif parental*.

Le temps d'activité peut être prolongé jusqu'à 18h00 à la demande du moniteur afin de permettre le bon déroulement de l'activité et la réalisation des tâches essentielles (rangement du matériel, nettoyage du local, déplacements de l'équipe à l'extérieur, ...). Néanmoins, le prolongement du temps d'activité doit faire l'objet d'un accord pour toute l'année scolaire de la part des parents, qui, s'ils s'y opposent, impliquent le changement d'équipe de leur enfant au début de l'année scolaire en cours.

Par ailleurs, le temps d'activité peut être occasionnellement prolongé sur la soirée afin de permettre la réalisation d'un projet particulier ou la participation à un événement, et cela à condition que la demande du moniteur ait été validée par la Direction et que les équipiers aient obtenu l'accord parental.

Au cours du temps d'activité, il est attendu des élèves une attitude irréprochable compte tenu qu'aucun élève ne pourrait se voir confier des responsabilités ni se voir conférer une forme d'autonomie ou de liberté sans que le respect et l'attitude de celui-ci soit en adéquation avec les exigences personnelles que le Projet des Équipes implique.

Les attitudes, paroles, gestes, comportements irrespectueux envers un autre élève, le moniteur, l'équipe éducative ou toute personne rencontrée au cours de l'activité, ainsi que les comportements inadaptés au vivre ensemble et au travail collectif seront sanctionnés au même titre que les manquements aux règles de la Vie Scolaire.

Le temps d'activité est un temps scolaire et répond par conséquent aux mêmes exigences que les cours, bien que les modalités d'évaluation soient différentes. Il est attendu de chaque équipier un travail sérieux, une implication dans l'élaboration des projets de l'année, une écoute attentive de son Chef d'équipe et de son moniteur, des efforts réguliers en vue d'une progression personnelle constante. L'équipe éducative est en charge de l'évaluation de ces exigences (cf. I.1.).

L'absence sur le temps d'activité fera l'objet d'une absence comptabilisée par la Vie Scolaire au même titre qu'une absence en cours, sauf présentation d'un justificatif parental*.





Saint-Joseph
REIMS

En tout, Aimer et Servir

* Un mot annonçant ou validant le retard ou l'absence d'un élève ne saurait justifier le retard ou l'absence d'un élève sur le temps d'activité ou un événement de la « vie de la division » sans motif impérieux, raison médicale, rendez-vous de première nécessité ne pouvant être placé sur un autre créneau horaire.

LE TRAVAIL ET LA COHÉSION D'ÉQUIPE TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

L'esprit d'équipe, la cohésion entre les équipiers, le travail collectif se poursuivent toute la semaine, en dehors des heures d'activité.

Les principes d'autonomie des équipiers, de confiance et de liberté accordées aux équipiers inhérents au Projet des Équipes doivent leur permettre de prendre l'initiative d'accorder du temps à l'avancement de leurs travaux, et donc de demander l'accès aux locaux et au matériel en dehors du temps d'activité et sans la supervision du moniteur, mais avec l'accord du Responsable des Équipes.

Les abus, comportements inadaptés, dégradations du matériel et des locaux, manquements aux consignes données par le Responsable des Équipes sur le temps d'activité et en dehors peuvent faire l'objet de sanctions conformément au règlement intérieur.

Tout au long de l'année, le Lycée organise des temps conviviaux et festifs, des temps de service, des temps de cohésion et des temps forts pour l'établissement, auxquels la participation des équipiers est attendue et nécessaire. La Vie Scolaire et le Responsable du Projet des Équipes devront être prévenus de l'absence d'un équipier sur ces événements de la « vie de la division » par les parents qui devront apporter une justification pour excuser l'absence de leur enfant sur ces événements scolaires ou parascolaires (cf. ci-dessous).

A noter que les bénéfices éducatifs réels du Projet des Équipes (épanouissement, compétences techniques, logistiques, sociales, ...) sont obtenus par les élèves qui associent comportement exemplaire et discipline personnelle, investissement régulier et travail sérieux, prise d'initiatives et de responsabilités, sociabilité sincère et mature avec leurs coéquipiers et avec l'équipe éducative.

Événements de la vie de division annuels :

SEPTEMBRE :

- Appel des équipes (sur le temps scolaire, dans la Chapelle Saint Joseph).
- Olympiades des Équipes (sur le temps scolaire).
- Début des activités (sur le temps scolaire).
- Premiers dîners d'équipe (hors temps scolaire).
- ...

PÉRIODE AVANT VACANCES DE NOËL :

- Soirée Karaoké/Danse des équipes (hors temps scolaire).
- Soirée Noël des Équipes (hors temps scolaire).
- Dîners d'équipe (hors temps scolaire).





Saint-Joseph
REIMS

En tout, Aimer et Servir

- Premières Journées portes ouvertes (parfois hors temps scolaire, le samedi).
- ...

PRINTEMPS DE SAINT-JOSEPH :

- Bal de printemps (hors temps scolaire).
- Deuxièmes journées portes ouvertes (parfois hors temps scolaire, le samedi).
- Soirée des Chefs et Sages (hors temps scolaire).
- Soirées de cohésion à l'initiative des élèves (hors temps scolaire).
- Fête de la Saint-Joseph (sur le temps scolaire).
- Semaine jésuite ou ignatienne, et soirées (divers horaires).
- ...

FIN D'ANNÉE :

- Soirée de l'internat (pour les internes, le soir).
- Bal de promotion (pour les Terminales, la veille du Gala).
- Soirées représentation des équipes théâtres (non obligatoire, sur achat de places, le soir).
- Olympiades (sur le temps scolaire).
- Gala de Saint-Joseph (un samedi toute la journée pour tous les élèves).
- ...

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE :

- Les différentes messes et célébrations (non obligatoires).





Saint-Joseph
REIMS

En tout, Aimer et Servir

I - Présentation du Projet des Équipes du Lycée Saint-Joseph de Reims

3 - Un projet de co-éducation

LE RÔLE DES PARENTS

Le rôle des parents est essentiel au bon fonctionnement du Projet des Équipes. Le soutien des parents envers les équipiers, les chefs d'équipes et les référents éducatifs permet de motiver des projets plus ambitieux et de faciliter l'organisation des élèves : parler d'une même voix garantit la dynamique des projets et l'adhésion des équipiers.

Les parents sont un soutien pour leurs enfants qui se voient, en tant qu'équipiers, attribués des tâches, parfois contraignantes, et des devoirs, indispensables à l'avancement des projets ou à la cohésion de leur équipe. Les encouragements quotidiens, notamment à la maison, en vue de développer ses compétences et de fournir un travail régulier, sont importants dans le parcours de chaque équipier.

Les parents adhèrent et soutiennent au Projet des Équipes en tant que projet éducatif de l'établissement. Dans cette mesure, ils se tiennent informés des événements de l'année scolaire, des propositions pédagogiques réalisées dans le cadre du Projet des Équipes et favorisent la participation de leur enfant aux événements et projets de son équipe.

Afin d'accompagner et de témoigner un soutien réel aux élèves, les familles sont invitées à prendre part aux diverses propositions faites aux équipes, à commencer par le Gala de fin d'année.

Enfin, nous vous remercions d'avoir un a priori positif sur le Chef d'équipe, à qui votre enfant a été confié, qui doit faire ses preuves et qui continue à grandir tout au long de l'année.

Nous vous remercions d'échanger aussi souvent que nécessaire avec l'équipe éducative du lycée afin de permettre un suivi plus adapté à chaque enfant.

LA COMMUNICATION

Le dialogue, à l'initiative des parents ou de l'équipe pédagogique, doit permettre de favoriser l'élève dans son intégration à son équipe, dans ses efforts et ses progrès, dans sa participation aux événements d'équipe ou de division.

Les parents peuvent prendre contact avec le Responsable du Projet des Équipes, en plus du Responsable de Vie Scolaire, du Préfet du lycée, du Responsable de la Pastorale ou des professeurs, pour s'informer du parcours de son enfant au sein des équipes.

Les modes de communication à privilégier sont le rendez-vous au sein du lycée, les appels téléphoniques, les messages École Directe.





Saint-Joseph
REIMS

En tout, Aimer et Servir

A noter que l'autonomie induite par le Projet des Équipes implique un suivi des équipiers par plusieurs niveaux d'intermédiaires : les absences sur le temps d'activité sont informées par les moniteurs au Bureau de la Vie Scolaire, le comportement sur le temps activité est

signalé au Responsable du Projet des Équipes par les moniteurs, les progrès et motifs d'appréciations sont informés par les Chefs d'équipe et les moniteur au Responsable du Projet des Équipes en vue d'un commentaire sur le bulletin à chaque fin de trimestre, toute autre remarque est remontée par les Chef d'équipe ou les moniteurs à l'un de ces intermédiaires en fonction de la situation rencontrée. De ce fait, l'ensemble du parcours de l'élève en tant qu'équipier fait l'objet d'un suivi par plusieurs acteurs de l'équipe éducative du lycée et nécessite une bonne communication entre ceux-ci et les parents.

Tout au long de l'année, le lien avec les parents est important pour la cohérence du Projet des Équipes. L'éloignement géographique des familles, notamment des internes, rend parfois le suivi des parents difficile ou irrégulier.

Si les Équipes s'efforcent de publier régulièrement des nouvelles sur les réseaux sociaux (@saint_joseph_reims / @equipesstjo) et par le biais de la Feuille de Semaine communiquée à toute la communauté, le lien direct doit être privilégié.





Saint-Joseph
REIMS

En tout, Aimer et Servir

I - Présentation du Projet des Équipes du Lycée Saint-Joseph de Reims

4 - Liste des équipes et choix de sa future équipe (nouveaux inscrits)

DIFFÉRENTS SAVOIR-FAIRE ET ACTIVITÉS

I-II MEDIAS : Utilisation de logiciels numériques sur ordinateurs et téléphones portables, projets de visuels et montages vidéos aux formats plus ou moins longs pour réseaux sociaux et autres médias, participation aux émissions radios (RCF). Possibilité d'entreprendre divers projets avec de nouveaux outils numériques et médiatiques.

III-IV THEATRE : Initiation aux diverses techniques théâtrales (improvisation, déclamation, gestuelle...) dans le but de mettre en scène plusieurs représentations dans l'année. L'activité théâtre requiert un investissement particulier tout au long de l'année pour l'apprentissage des textes, la composition d'une mise en scène créative et l'interprétation d'un rôle lors des répétitions et des représentations finales. Les équipes théâtre sont amenées à participer au Festival Unirêv' et à des week-ends de répétition.

V-VI MUSIQUE : L'équipe musique accueille tout élève ayant des compétences instrumentales ou en chant. Les équipiers s'entraînent tout au long de l'année pour se produire devant divers publics (au sein de Saint-Joseph, devant les familles lors du Gala, lors de concerts caritatifs...). Possibilité d'entreprendre divers projets en lien avec la musique.

VII-VIII ARTS : Découverte de nombreux médiums plastiques, du dessin à la peinture en passant par la poterie et la mosaïque. Les projets des équipes arts varient en fonction des propositions des équipiers et de leur moniteur pour permettre à chacun de produire et de s'exprimer au travers d'œuvres personnelles ou collectives.

IX-X TEXTILE : La création textile a pour but d'apprendre aux équipiers les techniques de base de la couture et du stylisme, de la création de petits objets en tissu cousus main ou à la machine à la confection d'une tenue complète pour le défilé du Gala de fin d'année.

XI - VIE DE DIVISION : L'équipe organise ses activités autour de trois axes principaux : l'apprentissage de l'utilisation des outils de régie lumière et sonore, l'élaboration d'évènements pour tout le lycée et gérés de A à Z par les équipiers, la gestion du BDE.

XII-XIII PHOTOGRAPHIE : Apprentissage de la photographie numérique au travers de thématiques choisies par les équipiers et leur moniteur et en vue de plusieurs expositions annuelles. Les équipes photo profitent des activités pour s'aventurer hors du lycée en compagnie de leur moniteur afin de s'exercer dans différents environnements. Possibilité de réalisations photo multiples en fonction des propositions des équipiers.





Saint-Joseph
REIMS

En tout, Aimer et Servir

XIV-XVII CUISINE : Les équipes cuisine s'exercent chaque semaine à la réalisation de recettes sucrées/salées variées afin de pouvoir proposer plusieurs fois par an des goûters, apéritifs, buffets, repas pour divers événements de la vie du lycée ou au service d'associations locales.

XV RUGBY : Les équipiers profitent des beaux jours pour aller s'entraîner dans la cours du lycée ou au parc de Champagne. L'hiver, les rugbymen poursuivent leur progrès sportifs au gymnase ou en salle de musculation pour espérer, en fin d'année, aller le plus loin possible dans les championnats scolaires. L'équipe rend également service en animant des activités sportives.

XVI - SPORTS : Les équipiers s'exercent à plusieurs disciplines sportives afin de développer leur esprit d'équipe et leur sens du dépassement de soi. Les sports choisis dépendent d'abord des dispositifs accessibles, grâce aux démarches du moniteurs et des élèves qui montent des projets au service en lien avec divers sports.

XVIII - XIX MENUISERIE/TAPISSERIE : Apprentissage de l'utilisation d'outils pour découper et assembler le bois afin de construire de toutes pièces divers mobiliers. Les équipiers découvrent également l'art de la tapisserie en réparant bénévolement des fauteuils anciens.

XX - RELIURE ET ARTS GRAPHIQUES : L'une des plus anciennes équipes de Saint-Joseph. Les équipiers apportent en début d'année un livre qu'ils vont eux-mêmes relier et décorer dans le respect d'un savoir-faire artisanal. Ils peuvent aussi travailler à la création de planches de bande dessinée ou divers visuels graphiques sur tablette électronique pour rendre service à l'établissement ou à des associations.

XXI à XXVIII SOCIALES : Les équipes sociales envoient leurs équipiers rendre divers services à une diversité de personnes ayant des besoins particuliers et dans le cadre de partenariats avec des associations ou écoles locales. Les équipiers peuvent aller au primaire pour de l'aide au devoir, en Ehpad pour tenir compagnie aux personnes âgées, auprès de la CSJ pour proposer des animations, sortir faire des collectes diverses, des maraudes ou des services ponctuels auprès d'associations caritatives

Chaque équipe sociale se distingue par une spécialisation qui oriente ses projets :

XXI - Précarité (Secours Populaire) : sensibilisation aux causes sociales des personnes en situation de précarité, en particulier au travers d'une convention avec le Secours Populaire et la participation des équipiers à la vie d'établissements de soins aux personnes âgées et handicapées (Ehpad, Sève, Arche).

XXI - Rencontres inter-génération : investissement des équipiers auprès des élèves plus jeunes pour de l'aide aux devoirs, participation à la vie d'établissements de soins aux personnes âgées (Ehpad).





Saint-Joseph
REIMS

En tout, Aimer et Servir

XXIII - Précarité (Secours Populaire et Bien-être) : sensibilisation aux causes sociales des personnes en situation de précarité, en particulier au travers d'une convention avec le Secours Populaire et la participation des équipiers à la vie d'établissements de soins aux personnes âgées et handicapées (Ehpad, Sève, Arche). Proposition d'approche des soins à la personnes par les techniques de bien-être enseignées par la monitrice diplômée.

XXIV - Rencontres inter-génération : investissement des équipiers auprès des élèves plus jeunes pour de l'aide aux devoirs, participation à la vie d'établissements de soins aux personnes âgées (Ehpad).

XXV - Santé et Différence : sensibilisation à la cause des personnes et familles affectées par la maladie d'Alzheimer via la convention avec Domipar, participation des équipiers à divers projets caritatifs et sociaux en association ou structures d'accueil et de soins (Ehpad, écoles...), accompagnement de personnes isolées ou en difficulté via le Foyer Saint-Remi et la Convention Saint-Joseph.

XXVI - Rénovation : participation des équipiers à divers projets caritatifs notamment lors de chantiers de rénovation ou d'aménagement de lieux de vie pour personnes en situation de précarité.

XXVII - Radio : apprentissage de l'écriture et des bases du fonctionnement de la station radio en vue de la réalisation de prises de parole chez RCF autour de thématiques variées ou centrées sur des thématiques sociales et caritatives. Cette équipe se concentre davantage sur la réalisation des émissions que sur la mise en situation auprès d'acteurs sociaux.

XXVIII - Maraudes : participation aux distributions alimentaires et temps de partage avec les "gars de la rue" auprès de la Maraude Citoyenne rémoise.

CHOISIR UNE ÉQUIPE ET ÊTRE SÉLECTIONNÉ

Le choix de l'équipe se déroule en quatre étapes qui déterminent **l'équipe que l'élève intègre pour ses trois années de lycée**. Le changement d'équipe n'est possible que dans certains cas exceptionnels.

Etape 1 : la découverte des équipes

Les collégiens de Saint-Joseph découvrent la pédagogie des équipes au cours d'une activité d'immersion en 3e : l'occasion d'apprendre à connaître les lycéens qui deviendront peut-être leurs coéquipiers, de se rendre compte de l'ambiance en activité, d'échanger avec les moniteurs sur les divers projets en cours de réalisation.

Les Journées portes ouvertes sont l'occasion pour beaucoup de futurs élèves du lycée de découvrir les classes, lieux de convivialité, locaux d'équipes et d'activités en étant guidés par des équipiers qui témoignent de leur expérience.





Saint-Joseph
REIMS

En tout, Aimer et Servir

Pour les autres, la découverte des équipes peut se faire via le dossier d'inscription, les réseaux et sites de l'établissement ou en prenant contact avec le Responsable du Projet des Équipes.

Etape 2 : les lettres de motivation

Le choix de l'équipe se fait avant la rentrée en Seconde (ou la rentrée en Première et Terminale dans le cas d'un changement d'établissement).

Il faut donc faire parvenir ses lettres de motivation avant le 15 août précédent la rentrée scolaire.

Chaque futur équipier doit rédiger 3 lettres de motivation dactylographiées et adressées au Responsable du Projet des Équipes avant le 15 août sur ces deux adresses mail (ne pas oublier de mettre les deux adresses en destinataires) : resp.equipes.saintjoseph@gmail.com / resp.equipes@saint-joseph.com. Merci de bien spécifier dans l'objet du mail et dans cet ordre : **Nom, Prénom, Niveau de classe intégré, Régime.**

Consignes :

- Prendre soin de la mise en page.
- Adresser au Chef d'équipe et à l'Équipe pédagogique de Saint-Joseph.
- Ne pas oublier de noter son nom et sa classe en haut de la lettre.
- **Préciser en haut de la lettre les choix d'équipe par ordre de préférence (choix, n°1/3, n°2/3, n°3/3) !**
- **Écrire chaque lettre sur une page différente.**
- Argumenter de manière personnelle et pertinente pour chaque choix.

Etape 3 : la sélection par les Chefs d'équipe

A la fin du mois d'août, les Chefs d'équipe retournent à Saint-Joseph pour une session de formation au leadership lors de laquelle ils lisent les lettres qui leur sont adressées et sélectionnent leurs futurs équipiers afin de compléter leurs équipes en fonction du nombre de places libres (15 équipiers maximum) et en fonction des motivations exprimées.

Etape 4 : l'intégration à la rentrée

Le nouvel élève est intégré à son équipe dès le jour de la rentrée, lors de l'Appel des Équipes, **sans possibilité de changement.**

Si l'établissement ne peut s'engager à respecter le premier choix d'un élève, il s'engage en revanche à lui attribuer au moins son deuxième ou troisième choix.

Les activités ne débutent que quelques jours après la rentrée scolaire, mais les élèves sont amenés à partager un local d'équipe, des déjeuners d'équipes, des études, et autres temps ensemble, notamment les Olympiades de début d'année.





II - Section 1 : à destination de tous les équipiers

1 - Le rôle de l'équipier

MISSIONS COMMUNES À L'ENSEMBLE DES ÉLÈVES

- Exercer sa fonction en cohérence avec les valeurs Ignatiennes : bienveillance, responsabilisation, accompagnement, excellence.
- Respecter le caractère propre du lycée et les croyances de chacun notamment en favorisant les temps spirituels.
- Contribuer à la sécurité des personnes et des lieux.
- Participer à la construction d'un climat d'accueil et de respect.
- Contribuer au bon fonctionnement quotidien de l'établissement en participant à la gestion des imprévus et en répondant à diverses sollicitations pendant la semaine.

MISSIONS DES TERMINALES

- Veiller mutuellement à la l'intégrité physique et morale des élèves.
- Considérer l'élève dans sa globalité.
- Contribuer à la construction d'un climat favorable à la réussite et à l'épanouissement des élèves.
- Agir avec équité.
- Assurer à son équipe un cadre de travail adéquat et performant.
- Permettre à chacun de participer à la vie d'équipe et d'y trouver sa place.
- Effectuer toute tâche pouvant servir au bon fonctionnement du lycée avec diligence et réactivité.

CONTRAINTES DUES AU BON FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPES

- S'engager durablement au sein de son équipe.

L'élève est intégré à une seule équipe pour ses trois années au lycée. Les changements d'équipe sont acceptés uniquement dans des cas exceptionnels.

- Participer et fournir un travail sérieux et régulier en activité.

Les projets de chaque équipe font l'objet d'un suivi régulier. Les équipiers peuvent être rappelés à l'ordre, convoqués ou sanctionnés si un manque de travail est constaté. La participation active de chaque équipier est évaluée et fait l'objet d'un commentaire dans le bulletin scolaire.

- Consacrer du temps aux projets de l'équipe en dehors de l'activité.

La plupart du temps, les projets d'équipe sont travaillés sur le temps d'activité et n'impliquent pas de devoirs à la maison. Néanmoins, chaque élève doit avoir conscience qu'il peut être sollicité par ses équipiers, son moniteur ou l'équipe éducative pour travailler à l'avancement d'un projet en dehors du temps d'activité.

- Participer activement à la vie de son équipe (appréciée dans le bulletin scolaire).

La cohésion d'équipe se construit grâce à la bonne volonté de chaque équipier lors des déjeuners d'équipes, dîners en ville et événements de la vie du lycée.





II - Section 1 : à destination de tous les équipiers

2 - Autorisations parentales annuelles

AUTORISATIONS NÉCESSAIRES AU BON DEROULEMENT DES ACTIVITES ET EVENEMENTS DE LA VIE DE DIVISION

Afin de permettre à chaque équipe d'effectuer leurs activités dans les meilleures conditions, et de s'adapter au plus vite aux exigences liées à chaque nouveau projet, nous vous demandons de bien vouloir autoriser votre enfant à :

- **Poursuivre l'activité jusqu'à 18h00 au lieu de 17h30 en cas de nécessité et à condition d'avoir été prévenu au plus tard à 15h40 le jour de l'activité par le Responsable des Équipes, sauf si l'équipe nécessite une fin d'activité à 18h00 chaque semaine auquel cas vous serez prévenus une fois en début d'année.**
- **Prendre un transport en commun en autonomie ou être conduit par l'équipe éducative (moniteur compris) en voiture jusqu'au lieu de l'activité, aux frais du lycée, sans que les parents soient systématiquement prévenus par message au début de l'activité.**
- **Sortir de l'enceinte du lycée si l'activité ou un projet en particulier le nécessite sur le temps de l'activité, sans que les parents soient systématiquement prévenus par message au début de l'activité. Dans ce cas, les équipiers sont placés sous la surveillance du moniteur ou de la structure les accueillant.**
- **Faire des achats pour son équipe (activité au projet autre) et être remboursé sur présentation de la facture à condition que l'achat ait été autorisé par le Responsable des Équipes au préalable.**
- **Participer aux événements du lycée qui ont lieu le soir en semaine, dont : Soirée d'automne, Soirée Karaoké, Noël des Équipes, Bal de Printemps, Barbecue du lycée, ...**
- **Participer activement à la vie d'équipe, dont : déjeuners d'équipe à la cantine, dîners d'équipe à l'extérieur, temps de travail supplémentaire, événements du lycée en équipe...**
- **Participer au Gala du lycée (obligatoire pour tous les élèves) qui a lieu tous les ans un samedi.**

Une fois ces documents rendus signés, l'établissement n'aura pas l'obligation de demander une autorisation de sortie ou une autorisation de participation aux événements des équipes et du lycée : les élèves seront notés comme inscrits d'office et resteront dans l'enceinte du lycée. Un justificatif parental sera en revanche demandé pour justifier l'absence de l'élève sur un temps d'activité, un événement d'équipe ou de lycée, et pour le faire sortir du lycée à ces occasions.

Les moniteurs et le Responsable du Projet des Équipes se réservent le droit de faire parvenir des demandes d'autorisations complémentaires en fonction des projets et propositions faites par les équipes chaque année.





III - Section 2 : à destination de l'élève nommé Chef d'équipe

Attention : cette section ne concerne que les élèves et parents des élèves nommés Chefs d'équipe à la rentrée scolaire. Si vous n'êtes pas concernés, merci de retirer ces pages du dossier avant de le rendre.

A rendre complété, paraphé et signé par l'élève Chef d'équipe, et ses parents, après une lecture attentive afin de confirmer et de soutenir la mission de Chef d'équipe.

1 - Fiche de poste

MISSIONS DU CHEF D'ÉQUIPE

- Surveiller et garantir la sécurité physique et morale des équipiers.
- Assurer le respect du règlement intérieur.
- Accueillir, accompagner et écouter ses équipiers dans sa diversité culturelle et spirituelle.
- Assurer des conditions favorables de travail et d'épanouissement pour chaque élève.
- Alerter et faire remonter les informations à l'équipe éducative en priorité.
- Assurer un travail régulier de chaque équipier.
- Participer à la coordination d'événements ponctuels au sein du lycée.
- Veiller au bon entretien des locaux d'équipe et d'activité, ainsi qu'à l'entretien du matériel mis à la disposition de l'équipe.

COMPETENCES A DEVELOPPER

- Respecter les règles, des personnes et des biens.
- Travailler en équipe.
- Savoir écouter et dialoguer.
- Rendre compte.
- Faire preuve de rigueur et d'exigence.
- Oser faire preuve d'initiative et d'autonomie.
- Anticiper les tâches à réaliser.
- S'adapter face aux imprévus et répondre aux sollicitations en organisant son emploi du temps.
- Promouvoir le projet des équipes.

OBJECTIFS

- Veiller à ce que chaque équipier soit bien accueilli en septembre, et que chaque équipier soit bien intégré en mai.
- Développer les savoir-faire et les automatismes de chaque équipier tout au long de l'année.
- Gérer les étapes d'un projet et déléguer les tâches en autonomie en mai.
- Développer l'entraide scolaire tout au long de l'année.
- Identifier les besoins scolaires, sociaux et spirituels de chaque équipier à chaque trimestre.





III - Section 2 : à destination de l'élève nommé Chef d'équipe

2 - Obligations des Chefs d'équipe

OBLIGATIONS COMMUNES AUX CHEFS ET AUX SAGES

- Présence obligatoire lors de la présentation officielle des Chefs et Sages en fin d'année 2024-2025.
- Présence obligatoire lors de la Session de formation du mois d'août.
- Présence obligatoire aux réunions hebdomadaires des Chefs et Sages en présence du Chef d'Établissement, du Préfet du lycée et du Responsable du Projet de Equipes.
- Présence obligatoire lors des événements de division et des événements du lycée : Olympiades, Noël des Equipes, Soirée Karaoké des Équipes, Bal de printemps, Soirée automnale, Fête de la Saint Joseph, Présentation de la Campagne de Carême, Fête de la CSJ, Réunion des Anciens élèves, Confirmations des équipiers*, messes de l'établissement*... * Dans le respect des croyances de chacun.
- Présence obligatoire lors du Gala de l'établissement qui a lieu chaque année un samedi.
- Présence obligatoire lors de la passation des nouveaux Chefs et Sages.
- Implication dans les Journées Portes Ouvertes, le Forum des 3e et les Stages des 4e et 3e en équipe.
- Comptes rendus réguliers sur la vie d'équipe et les projets.
- Application de l'échelle des sanctions, en accord avec la Vie scolaire.

OBLIGATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES CHEFS

- Présence obligatoire lors des études le lundi, le mardi, le jeudi jusqu'à 21h15 toute l'année.
- Présence obligatoire lors du Conseil de discipline d'un équipier.
- Appel au début de chaque activité ou FHS/Méthodologie.
- Compte rendu pour chaque équipier à la fin de chaque trimestre.
- Réponse aux diverses sollicitations et demandes de services pour le lycée.
- Suppléance du moniteur en cas d'absence de celui-ci afin de permettre le maintien de l'activité.
- Gestion et justification du travail fourni par l'équipe à chaque trimestre (mise en place de plusieurs projets dans l'année).
- Appel des équipiers le jour du gala.





III - Section 2 : à destination de l'élève nommé Chef d'équipe

3 - Lettre de mission

Lettre de mission Chef d'équipe (.....)

CONTEXTE

- Inspiré de la spiritualité ignatienne, le lycée Saint-Joseph veut :
 - Permettre une rencontre avec Dieu, présent dans la vie de chacun.
 - Former au jugement et au discernement sur ses propres actes.
 - Former des hommes et des femmes capables de prendre des responsabilités pour les autres.

- Les Équipes sont des petites communautés de vie qui permettent de vivre cette expérience avec 4 repères :
 - Sens de l'engagement et sens des autres.
 - Responsabilité et autonomie.
 - Vivre ensemble et avoir une attitude active.
 - Expérience de la concertation (conseils d'équipe sur les temps d'activité) et de la décision collective (projet d'activité).

La mission de Chef d'équipe s'exerce dans l'esprit du Projet des Équipes, tel qu'il est défini dans les textes du lycée, auprès des élèves. Elle comprend d'être en relation avec les parents des équipiers et en coresponsabilité avec les cadres et éducateurs. Elle s'inscrit dans le Projet des Équipes dont la pédagogie a pour moyen l'éducation des élèves par leurs pairs.

LA MISSION DES CHEFS D'ÉQUIPE

C'est un rôle de responsabilité et de gestion de projet, d'accompagnement et d'intervention, d'animation de son équipe, et un rôle de médiation avec les équipes éducative et pédagogique, en coopération avec le Conseil des Sages, le moniteur, et les parents.

Cette responsabilité s'exerce à tous les instants (la vie de la division, externat comme internat, étude, activités, amitié, la vie personnelle et spirituelle).

Le chef d'équipe ne doit pas oublier ou négliger son équilibre personnel et sa scolarité par devoir d'exemplarité.

CE QUI EST ATTENDU DU CHEF D'ÉQUIPE

En acceptant le rôle de chef d'équipe, tu t'engages à appliquer sans réserve la mission présentée ci-dessous :

- 1 - Le respect du contrat des équipes et du règlement intérieur du lycée.





2 - Des **objectifs qui s'imposent à nous tous** : le respect mutuel dans l'équipe, garantir le cadre de vie et d'étude de chaque équipier. Ils visent au **respect absolu des personnes et des biens**.

3 - Une attitude de **loyauté**, de **confiance** et de **sérieux**, qui conditionnent votre crédibilité et votre légitimité.

4 - La **présence sur le temps d'étude du soir** ce qui implique un **internat de ville toute l'année** (lundi, mardi et jeudi jusqu'à 21h15) pour les externes et les demi-pensionnaires.

5 - Une **volonté active d'agir** au sein de son équipe pour **prendre soin et faire grandir** chacun de ses équipiers.

6 - Un désir d'être **fidèle** aux engagements pris et de **progresser** dans la responsabilité.

Le chef d'équipe est le **garant** de ces objectifs, et en **rend compte à l'équipe éducative**. Ces derniers sont aisément repérables, chiffrables et évaluables :

- Refus des brimades et de toute tentative de mauvaise intégration, tels qu'ils sont définis par la loi¹.
- Refus de traiter quiconque de manière dégradante ou insultante au nom du devoir de prendre soin des autres.
- Calme, ordre, propreté et retenue dans les locaux d'étude, d'activité et les parties communes de l'établissement.
- Qualité de l'investissement individuel et collectif dans le travail scolaire de l'équipe : horaires, ponctualité, assiduité, et présence active.
- Écoute, entente et résolution des conflits, accueil des différences, dynamique dans l'équipe.
- Accompagnement et présence auprès des équipiers dans leur épanouissement humain et spirituel.
- Autorité et légitimité acceptées par les équipiers, capacité à prendre des initiatives et à déléguer des tâches dans la perspective du Projet des Équipes.
- Capacité à répondre aux nombreuses sollicitations devant subvenir aux besoins spécifiques de chaque année scolaire.

RELIRE ET RENDRE COMPTE

Dans le but de l'aider à rester fidèle à ses engagements, et pour l'aider à progresser, plusieurs modes d'évaluation sont exigés au Chef d'équipe. La présence du Chef d'équipe est **obligatoire** lors des événements suivants :

□

¹ [...] L'article 225-16-1 du Code pénal définissant le délit de bizutage est ainsi rédigé : "Hors les cas de violences, de menaces ou d'atteintes sexuelles, le fait pour une personne d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaire et socio-éducatif est puni de 6 mois d'emprisonnement et de 7500 € d'amende". [...] Tombe sous le coup de la loi pénale, *tout acte portant atteinte à la dignité de la personne*. Le législateur n'exige pas, pour que l'infraction soit réalisée, que la victime ait été contrainte à commettre ou subir des actes de bizutage. Les faits, *même s'ils sont consentis réellement ou en apparence*, dès lors qu'ils revêtent un *caractère humiliant ou dégradant*, sont répréhensibles. Par ailleurs, l'article 225-16-1 rend punissable également celui qui amène autrui, même avec son accord, à commettre des actes humiliants ou dégradants. (Circulaire n° 99-124 du 7-9-1999)





Saint-Joseph
REIMS

En tout, Aimer et Servir

- **Les réunions des Chefs d'équipe** avec le Responsable des équipes, le Préfet et le Chef d'établissement.
- **Les conseils d'équipe**, qui permettent de prendre du temps pour parler avec tous les équipiers, à prévoir sur le temps d'activité.
- **Les temps d'accompagnement réguliers** pour discuter avec l'adjoint au préfet responsable des équipes ou une autre personne.
- **Les moments conviviaux qui rythment l'année scolaire** (Noël des équipes, Olympiades...) **et les événements de présentation du Projet des Équipes** (Journées portes ouvertes, visite des collégiens, Gala de fin d'année).
- **Les messes et célébrations** en lien avec le Projet pastoral de l'établissement, dans le respect des croyances de chacun.

La mission de Chef peut être remise en cause si la personne qui en est dépositaire ne s'en montre pas digne. Pour de bonnes raisons, il y a possibilité de démission ou de destitution, après entretien avec le Préfet ou le Chef d'établissement.

Fidèle à sa lettre de mission, le Chef peut compter sur la confiance des adultes, leur reconnaissance, et leur soutien inconditionnel dans toutes les difficultés qu'ils pourraient rencontrer.





Saint-Joseph
REIMS

En tout, Aimer et Servir

III - Section 2 : à destination de l'élève nommé Chef d'équipe

4 - Note d'engagement et de soutien des parents des Chefs d'équipe

NOTE ADRESSÉE AUX PARENTS DES CHEFS D'ÉQUIPE

La mission de Chef d'équipe est une grande responsabilité confiée aux aînés de la division. Les équipiers ayant souhaité se présenter comme Chef d'équipe ont dû faire leurs preuves. Néanmoins, l'équipe éducative est consciente que ces élèves restent des équipiers qui ont besoin de grandir et d'apprendre. Le plus souvent, les Chefs d'équipe ne prennent la mesure de leur mission qu'au cours de l'année scolaire, et ne s'en montrent pleinement à la hauteur qu'en fin d'année. C'est pourquoi, les Chefs d'équipe sont soutenus par l'équipe éducative qui leur accorde une confiance et un soutien particuliers.

La mission de Sage nécessite un réel engagement de la part de l'élève qui, s'il n'est pas sollicité tous les jours, doit néanmoins être attentif, et actif au sein de la division à chaque instant. Les Sages sont les premiers équipiers au service des autres. Leurs missions se déroulent parfois dans l'ombre de leurs camarades, directement avec la direction du lycée ou d'autres acteurs de notre communauté. Leur rôle de porte-paroles et de communication est des plus importants pour la cohésion de la division.

Nous vous demandons de prendre connaissance des lettres de mission et des fiches de postes propres aux rôles de Chef ou de Sage.

Merci de soutenir et d'encourager votre enfant qui se voit confier une responsabilité importante, en plus de sa responsabilité scolaire l'année où il passe son Baccalauréat. Nous vous remercions également de favoriser la disponibilité de votre enfant et de prendre connaissance du calendrier des événements afin d'éviter une superposition d'agendas.

Merci enfin, d'échanger avec l'équipe éducative en cas de besoin et afin de permettre un meilleur accompagnement de votre enfant dans sa mission.





III - Section 2 : à destination de l'élève nommé Chef d'équipe

5 - Lettre d'engagement internat de ville

Chères familles,

Dans le cadre de sa mission de Chef d'équipe, votre enfant se voit confier des responsabilités vis-à-vis de ses coéquipiers et vis-à-vis de l'équipe éducative. Afin de lui permettre de remplir sa mission de Chef d'équipe et pour lui offrir un bon cadre de travail, nous demandons à chaque Chef d'équipe demi-pensionnaire ou externe de souscrire à l'internat de ville.

Ainsi, votre enfant devra rester au lycée le LUNDI, le MARDI et le JEUDI jusqu'à 21h15. De 17h30 à 18h00, les élèves ont un temps libre après leurs cours. De 18h00 à 19h00 puis de 20h00 à 21h15, les élèves rejoignent leurs locaux d'équipe pour y étudier avec leurs camarades de classe ou leurs équipiers. De 19h00 à 19h30, les élèves vont dîner à la cantine puis de 19h30 à 20h00 ils ont un temps libre dans la cour ou le foyer du lycée.

De plus, il est demandé aux Chefs d'équipe d'accorder le temps nécessaire à l'accompagnement et à l'entraide scolaire de leurs équipiers. Un suivi régulier des progrès et difficultés scolaires de chacun est réalisé chaque trimestre grâce à l'intermédiaire du chef d'équipe. Le Chef d'équipe doit pouvoir échanger avec le Responsable d'internat si nécessaire.

Aussi, le Chef d'équipe doit pouvoir être présent pour les événements de la division qui se tiennent parfois sur le temps d'internat (Noël des équipes, soirée Karaoké, Bal de Printemps...).

Cette inscription à l'internat de ville ne représente aucun surcoût pour les familles, l'établissement prend en charge les frais au titre du service rendu à la communauté. L'engagement comme interne de ville porte sur toute l'année scolaire, de même que la mission de Chef.

En acceptant la mission de Chef d'équipe, voici ce à quoi vous engage l'internat de ville :

- Le Chef d'équipe s'engage à s'inscrire comme interne de ville pour l'année scolaire 2025-2026.
- Le Chef d'équipe s'engage à être présent dans son local d'étude ou à se tenir à la disposition de ses équipiers en cas de besoin sur les deux heures d'étude quotidiennes.
- Le Chef d'équipe s'engage à consacrer du temps à l'étude de ses coéquipiers.
- Les parents du Chef d'équipe s'engagent à soutenir leur enfant dans l'effort que représente l'internat de ville.
- Les parents du Chef d'équipe s'engagent à assurer le transport de leur enfant ou l'autorisent à rentrer par ses propres moyens à la maison à 21h15.
- Parents et Chefs d'équipe s'engagent sur l'année 2025-2026 à ne pas faire passer les activités extra-scolaires avant les responsabilités de Chef d'équipe choisies par l'élève lui-même.

Merci de prendre le temps de la réflexion.





Saint-Joseph
REIMS

En tout, Aimer et Servir

III - Section 2 : à destination de l'élève nommé Chef d'équipe

6 - Lettre de nomination

Cher/Chère,

Depuis 1942, le Projet des Équipes donne son âme au lycée Saint-Joseph. Pendant l'année scolaire 2025-2026, nous voulons poursuivre ce beau projet qui demande générosité, don de soi et qui, du fait de la coresponsabilité entre les adultes et les lycéens, demande droiture et honnêteté.

Dans cette optique, nous comptons sur vous, les équipiers, sur toi en particulier pour le faire vivre et pour aller plus loin encore. En effet, pour avancer, nous devons nous appuyer sur tous les élèves de la division. Certains d'entre eux, s'ils l'acceptent, reçoivent la responsabilité d'une équipe, mission officielle et difficile mais aussi enthousiasmante et formatrice.

Suite à ton entretien et après consultation, nous te proposons d'être Chef de l'équipe

Être Chef d'équipe à Saint-Joseph c'est avant tout prendre en charge une équipe pour qu'elle vive le Projet des Équipes dans une dimension humaine et spirituelle, pour que chacun y trouve sa place, dans le respect et l'entraide lors des différents temps de la journée (loisirs, activité, travail, ...) et lors du temps d'activité.

Pour cela **nous te déléguons une partie de la responsabilité éducative** ; c'est donc un travail de **collaboration et de confiance** avec l'équipe éducative. C'est aussi un service qui requiert fidélité et humilité.

Une lettre de mission et une fiche de poste ainsi qu'un courrier adressé à tes parents qui définissent le cadre de ce service accompagnent ce courrier. Nous souhaitons que tu en prennes connaissance avec la plus grande attention. Si tu acceptes cette responsabilité, nous souhaitons que tu écrives un courrier qui soit approuvé par tes parents et signé par eux. **Si après réflexion, tu refuses d'assumer cette mission et cette responsabilité, merci de nous prévenir avant la rentrée scolaire.**

En cas de réponse positive de ta part, tu t'engages à être présent pour participer à la session de formation des chefs d'équipe dans l'établissement les **26-27 et 28 août**. Vous serez tous accueillis à l'internat. Ce temps est indispensable pour que nous puissions te confier les équipiers. Tu t'engages aussi à participer aux journées portes ouvertes et aux autres temps qui demanderont ta présence dans l'année.

Tu prendras solennellement ton engagement devant tes équipiers lors de la messe de rentrée.

Nous te souhaitons une réflexion sereine et une belle année au service des autres. Sois assuré de notre prière et de notre confiance en toi et nous te prions de croire en nos salutations les meilleures.

**Le Chef d'Établissement Jean-Edouard Brun,
le Préfet du lycée Orélie Mingolla,
la Responsable du Projet du Projet des Équipes Marie Camus**





Saint-Joseph
REIMS

En tout, Aimer et Servir

III - Section 2 : à destination de l'élève nommé Chef d'équipe

7 - Session de formation des Chefs d'équipe

Comme indiqué dans ta lettre de nomination, une session de formation des chefs-sages se déroulera du **26 août au 28 août**.

Ta présence est obligatoire pour être définitivement nommé chef-sage.

Tous les chefs-sages seront internes sur ce temps de formation qui est totalement pris en charge par l'établissement.

Tu dois apporter :

- Des affaires de toilette (avec plusieurs serviettes de bain)
- Deux tenues de sport avec des chaussures qui ne craignent rien et plusieurs paires de chaussettes
- Vos vêtements habituels
- Un sac de couchage
- Un oreiller
- De quoi écrire
- Un calendrier des actions de l'année de l'équipe ou de la division pour les sages
- Un goûter à partager tous ensemble pour le premier jour (nous nous occupons des boissons)
- Votre bonne humeur





IV - Section 3 : à destination de l'élève nommé Sage de la Division

Attention : cette section ne concerne que les élèves et parents des élèves nommés Sages de la Division à la rentrée scolaire. Si vous n'êtes pas concernés, merci de retirer ces pages du dossier avant de le rendre.

A rendre complété, paraphé et signé par l'élève Sage de la Division, et ses parents, après une lecture attentive afin de confirmer et de soutenir la mission de Sage de la Division.

1 - Fiche de poste

MISSIONS DU SAGE

- Accueillir, accompagner et écouter tout élève dans sa diversité culturelle et spirituelle.
- Assurer des conditions favorables de travail pour chaque élève.
- Alerter et faire remonter les informations à l'équipe éducative en priorité.
- Participer aux activités d'équipe avec motivation et exemplarité, en entente avec le Chef d'équipe.
- Participer à la coordination d'événements ponctuels au sein du lycée.
- Superviser la division et intervenir auprès des équipiers en cas de besoin.

COMPETENCES A DEVELOPPER

- Travailler en équipe.
- Savoir écouter et dialoguer.
- Rendre compte.
- Faire preuve de rigueur et d'exigence.
- Oser faire preuve d'initiative et d'autonomie.
- Anticiper les tâches à réaliser.
- S'adapter face aux imprévus et répondre aux sollicitations en organisant son emploi du temps.
- Promouvoir le Projet des Equipes.

OBJECTIFS :

- Veiller à ce que l'accueil et l'intégration des équipiers se passent bien.
- Promouvoir et dynamiser la vie du lycée.
- Renouveler les traditions pour les faire durer, et faire de nouvelles propositions.
- Coordonner la gestion des projets d'équipe toute l'année.
- Développer l'entraide scolaire.
- Organiser en autonomie la vie du lycée.





Saint-Joseph
REIMS

En tout, Aimer et Servir

IV - Section 3 : à destination de l'élève nommé Sage de la Division

2 - Obligations des Sages de la Division

OBLIGATIONS COMMUNES AUX CHEFS ET AUX SAGES

- Présence obligatoire lors de la présentation officielle des Chefs et Sages en fin d'année 2024-2025.
- Présence obligatoire lors de la Session de formation du mois d'août.
- Présence obligatoire aux réunions hebdomadaires des Chefs et Sages en présence du Chef d'Établissement, du Préfet du lycée et du Responsable du Projet de Equipes.
- Présence obligatoire lors des événements de division et des événements du lycée : Olympiades, Noël des Equipes, Soirée Karaoké des Équipes, Bal de printemps, Soirée automnale, Fête de la Saint Joseph, Présentation de la Campagne de Carême, Fête de la CSJ, Réunion des Anciens élèves, Confirmations des équipiers*, messes de l'établissement*...
- Présence obligatoire lors du Gala de l'établissement qui a lieu chaque année un samedi.
- Présence obligatoire lors de la passation des nouveaux Chefs et Sages.
- Implication dans les Journées Portes Ouvertes, le Forum des 3e et les Stages des 4e et 3e en équipe.
- Comptes rendus réguliers sur la vie d'équipe et les projets.
- Application de l'échelle des sanctions, en accord avec la Vie scolaire.

* Dans le respect des croyances de chacun.





IV - Section 3 : à destination de l'élève nommé Sage de la Division

3 - Lettre de mission des Sages de la Division

Lettre de mission Sage (.....)

Contexte

- Inspiré de la spiritualité ignatienne, le lycée Saint-Joseph veut :
 - Permettre une rencontre avec Dieu, présent dans la vie de chacun.
 - Former au jugement et au discernement sur ses propres actes ;
 - Former des hommes et des femmes capables de prendre des responsabilités pour les autres.

- Les Équipes sont des petites communautés de vie qui permettent de vivre cette expérience avec 3 repères :
 - Sens de l'engagement et sens des autres.
 - Responsabilité et autonomie.
 - Vivre ensemble et attitude active.

La mission de Sage s'exerce dans l'esprit du Projet des Équipes, tel qu'il est défini dans les textes du lycée, auprès des élèves. Elle comprend d'être en coresponsabilité avec les cadres et éducateurs. L'implication des sages dans la vie du lycée doit permettre de faire évoluer le Projet des Équipes grâce à une réflexion menée par les élèves et pour les élèves.

La mission DU CONSEIL DES SAGES

C'est un rôle de responsabilité, de réflexion et de proposition, d'animation de la division, d'accompagnement, et un rôle de médiation avec les équipes éducative et pédagogique et les autres équipes.

Cette responsabilité s'exerce à tous les instants (la vie de la division, externat comme internat, étude, activités, amitié, la vie personnelle et spirituelle).

Le sage ne doit pas oublier ou négliger son équilibre personnel et sa scolarité par devoir d'exemplarité.

Ce qui est attendu de vous

En acceptant le rôle de sage, vous vous engagez à appliquer sans réserve la mission présentée ci-dessous :

1. – Le respect du contrat des équipes et du règlement intérieur du lycée.





2. - Des objectifs qui s'imposent à nous tous : le respect mutuel dans l'équipe, garantir le cadre de vie et d'étude de chaque équipier. Ils visent au respect absolu des personnes et des biens.
3. - Une attitude de loyauté, de confiance et de sérieux, qui conditionne votre crédibilité et votre légitimité.
4. - Un désir d'être fidèle aux engagements pris et de progresser dans la responsabilité.
5. - Une volonté active d'agir au sein de la division grâce aux conseils, propositions et interventions.

Le Sage est le garant de ces objectifs, et en rend compte à l'équipe éducative. Ces derniers sont aisément repérables, chiffrables et évaluables :

- Refus des brimades et de toute tentative de mauvaise intégration, tels qu'ils sont définis par la loi².
- Refus de traiter quiconque de manière dégradante ou insultante au nom du devoir de prendre soin des autres.
- Calme, ordre, propreté et retenue dans les locaux d'étude, d'activité et les parties communes de l'établissement.
- Qualité de l'investissement individuel et collectif dans le travail scolaire de la division : horaires, ponctualité, assiduité, et présence active.
- Écoute, entente et résolution des conflits, accueil des différences, dynamique dans la division.
- Accompagnement et présence auprès des équipiers dans leur épanouissement humain et spirituel.
- Capacité et volonté de porter la parole des élèves, leurs demandes et leurs ressentis afin de mener une réflexion régulière sur ce qui est vécu au sein du lycée.
- Autorité et légitimité acceptées par les équipiers, nécessité de faire appliquer les décisions de la Direction aux élèves.
- Capacité à répondre aux nombreuses sollicitations devant subvenir aux besoins spécifiques de chaque année scolaire.

RELIRE ET RENDRE COMPTE

Dans le but de l'aider à rester fidèle à ses engagements, et pour l'aider à progresser, plusieurs modes d'évaluation sont exigés :

- Les réunions du Conseil des Sages avec le Responsable des Équipes, le Préfet et le Chef d'Établissement.
-

² [...] L'article 225-16-1 du Code pénal définissant le délit de bizutage est ainsi rédigé : "Hors les cas de violences, de menaces ou d'atteintes sexuelles, le fait pour une personne d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaire et socio-éducatif est puni de 6 mois d'emprisonnement et de 7500 € d'amende". [...] Tombe sous le coup de la loi pénale, *tout acte portant atteinte à la dignité de la personne*. Le législateur n'exige pas, pour que l'infraction soit réalisée, que la victime ait été contrainte à commettre ou subir des actes de bizutage. Les faits, *même s'ils sont consentis réellement ou en apparence*, dès lors qu'ils revêtent un *caractère humiliant ou dégradant*, sont répréhensibles. Par ailleurs, l'article 225-16-1 rend punissable également celui qui amène autrui, même avec son accord, à commettre des actes humiliants ou dégradants. (Circulaire n° 99-124 du 7-9-1999)





Saint-Joseph
REIMS

En tout, Aimer et Servir

- Les temps d'accompagnement réguliers pour discuter avec l'adjoint au préfet responsable des équipes ou une autre personne.
- Les moments conviviaux qui rythment l'année scolaire (Noël des équipes, Olympiades...) et les événements de présentation du Projet des Équipes (Journées portes ouvertes, visites des collégiens, Gala de fin d'année).
- Les messes et célébrations en lien avec le Projet pastoral de l'établissement, dans le respect des croyances de chacun.

La mission de Sage peut être remise en cause si la personne qui en est dépositaire ne s'en montre pas digne. Pour de bonnes raisons, il y a possibilité de démission ou de destitution, après entretien avec le Préfet ou le Chef d'Établissement.

Fidèle à sa lettre de mission, le Sage peut compter sur la confiance des adultes, leur reconnaissance, et leur soutien inconditionnel dans toutes les difficultés qu'ils pourraient rencontrer.

**Le Chef d'Établissement Jean-Edouard Brun,
le Préfet du lycée Orélie Mingolla,
la Responsable du Projet des Équipes Marie Camus**





Saint-Joseph
REIMS

En tout, Aimer et Servir

IV - Section 3 : à destination de l'élève nommé Sage de la Division

4 - Lettre d'engagement et de soutien des parents des Sages de la Division

NOTE ADRESSÉE AUX PARENTS DES CHEFS D'ÉQUIPE

La mission de Chef d'équipe est une grande responsabilité confiée aux aînés de la division. Les équipiers ayant souhaité se présenter comme Chef d'équipe ont dû faire leurs preuves. Néanmoins, l'équipe éducative est consciente que ces élèves restent des équipiers qui ont besoin de grandir et d'apprendre. Le plus souvent, les Chefs d'équipe ne prennent la mesure de leur mission qu'au cours de l'année scolaire, et ne s'en montrent pleinement à la hauteur qu'en fin d'année. C'est pourquoi, les Chefs d'équipe sont soutenus par l'équipe éducative qui leur accorde une confiance et un soutien particuliers.

La mission de Sage nécessite un réel engagement de la part de l'élève qui, s'il n'est pas sollicité tous les jours, doit néanmoins être attentif, et actif au sein de la division à chaque instant. Les Sages sont les premiers équipiers au service des autres. Leurs missions se déroulent parfois dans l'ombre de leurs camarades, directement avec la direction du lycée ou d'autres acteurs de notre communauté. Leur rôle de porte-paroles et de communication est des plus importants pour la cohésion de la division.

Nous vous demandons de prendre connaissance des lettres de mission et des fiches de postes propres aux rôles de Chef ou de Sage.

Merci de soutenir et d'encourager votre enfant qui se voit confier une responsabilité importante, en plus de sa responsabilité scolaire l'année où il passe son Baccalauréat. Nous vous remercions également de favoriser la disponibilité de votre enfant et de prendre connaissance du calendrier des événements afin d'éviter une superposition d'agendas.

Merci enfin, d'échanger avec l'équipe éducative en cas de besoin et afin de permettre un meilleur accompagnement de votre enfant dans sa mission.





Saint-Joseph
REIMS

En tout, Aimer et Servir

IV - Section 3 : à destination de l'élève nommé Sage de la Division

5 - Lettre de nomination

Cher/Chère

Depuis 1942, le Projet des Equipes donne son âme au lycée Saint-Joseph. L'année prochaine, nous voulons poursuivre ce beau projet qui demande générosité, don de soi et qui, du fait de la coresponsabilité entre les adultes et les lycéens, demande droiture et honnêteté.

Dans cette optique, nous comptons sur vous, les équipiers, sur toi en particulier pour le faire vivre et pour aller plus loin encore. En effet, pour avancer, nous devons nous appuyer sur tous les élèves de la division. Certains d'entre eux, s'ils l'acceptent, reçoivent la responsabilité d'intégrer le Conseil des Sages, mission officielle et difficile mais aussi enthousiasmante et formatrice.

Suite à ton entretien et après consultation, nous te proposons de faire partie du Conseil des Sages.

Être Sage à Saint-Joseph c'est avant tout prendre en charge la vie de division pour qu'elle vive le projet des équipes dans une dimension humaine et spirituelle, pour que chacun y trouve sa place, dans le respect et l'entraide lors des différents temps de la journée (loisirs, activité, travail, ...) et lors du temps d'activité.

Pour cela nous te déléguons une partie de la responsabilité éducative ; c'est donc un travail de **collaboration et de confiance** avec l'équipe éducative. C'est aussi un service qui requiert fidélité et humilité.

Une **lettre de mission, une fiche de poste ainsi qu'un courrier adressé à tes parents** qui définissent le cadre de ce service accompagnent ce courrier. Nous souhaitons que tu en prennes connaissance avec la plus grande attention. Si tu acceptes cette responsabilité, nous souhaitons que tu écrives un courrier qui soit approuvé par tes parents et signé par eux. **Si après réflexion, tu refuses d'assumer cette mission et cette responsabilité, merci de nous prévenir avant la rentrée scolaire.**

En cas de réponse positive de ta part, tu t'engages à être présent pour participer à la session de formation des Chefs d'équipe et des Sages dans l'établissement les **26-27 et 28 août**. Vous serez tous accueillis à l'internat. Ce temps est indispensable pour que nous puissions te confier tes responsabilités. Tu t'engages aussi à participer aux **journées portes ouvertes et aux autres temps** qui demanderont ta présence dans l'année.

Tu prendras solennellement ton engagement devant tes équipiers lors de la messe de rentrée. Nous te souhaitons une réflexion sereine et une belle année au **service des autres**. Sois assuré de notre prière et de notre confiance en toi et nous te prions de croire en nos salutations les meilleures.

Le Chef d'Établissement Jean-Edouard Brun, le Préfet du lycée Orélie Mingolla, la Responsable du Projet du Projet des Équipes Marie Camus.





Saint-Joseph
REIMS

En tout, Aimer et Servir

III - Section 2 : à destination de l'élève nommé Sage de la Division

6 - Session de formation des Sages de la Division

Comme indiqué dans ta lettre de nomination, une session de formation des chefs-sages se déroulera du **26 août au 28 août**.

Ta présence est obligatoire pour être définitivement nommé chef-sage.

Tous les chefs-sages seront internes sur ce temps de formation qui est totalement pris en charge par l'établissement.

Tu dois apporter :

- Des affaires de toilette (avec plusieurs serviettes de bain)
- Deux tenues de sport avec des chaussures qui ne craignent rien et plusieurs paires de chaussettes
- Vos vêtements habituels
- Un sac de couchage
- Un oreiller
- De quoi écrire
- Un calendrier des actions de l'année de l'équipe ou de la division pour les sages
- Un goûter à partager tous ensemble pour le premier jour (nous nous occupons des boissons)
- Votre bonne humeur





Après avoir lu attentivement l'ensemble des documents, nous vous prions, élèves et parents de bien vouloir parapher les pages vous concernant :

- Pour un équipier : de la page 2 à la page 15 (du I.1 au II.2)
- Pour un Chef d'équipe : de la page 2 à la page 24 (du I.1 au III.7)
- Pour un Sage de la Division : de la page 2 à la page 15 et de la page 25 à la page 32 (du I.1 au II.2 et du IV.1 au IV.6).

Nous vous prions de bien vouloir confirmer votre adhésion au Projet des Équipes et, pour les élèves et parents concernés, votre soutien aux missions de Chefs d'équipe ou de Sage de la Division, en complétant et signant ci-dessous :

*Je soussigné(e)s Monsieur/Madame ,
parent de l'élève , certifie(nt) avoir pris
connaissance des informations présentées ci-dessus et confirme(nt) mon/notre adhésion
au Projet des Équipes du Lycée Saint-Joseph de Reims, ainsi que mon/notre soutien à
mon/notre enfant dans le cadre de son parcours au sein des Équipes du Lycée
Saint-Joseph.*

*(Rayez si mention inutile) Je donne/Nous donnons mon/notre accord pour que mon/notre
enfant reçoive la mission de Chef d'équipe/Sage de la Division, et affirme/affirmons
mon/notre soutien à cette mission ainsi qu'à l'équipe éducative dans le cadre du Projet
des Équipes.*

Signature(s) :

*Je soussigné(e) ,
élève en classe de , au sein de l'équipe , certifie avoir
pris connaissance des informations présentées ci-dessus et confirme mon adhésion au
Projet des Équipes du Lycée Saint-Joseph de Reims..*

*(Rayez si mention inutile) J'accepte de recevoir la mission de Chef d'équipe/Sage de la
Division.*

Signature :

